

NUMERO SPECIAL - A CONSERVER

(supplément à ENTRE NOUS n° 35)

LES MANIFESTATIONS DE L'ANNEE 2023

- Samedi 25 février : à partir de 14h Carnaval (*) salle communale organisé par le Comité des Fêtes (animatrice : Adeline TARD)
- Dimanche 5 mars : à 14h LOTO GOURMAND, salle communale, organisé par les associations Amicale Brottaise et St Martin
- Dimanche 9 avril : à 10h30 Jour de PÂQUES, Chasse aux œufs organisée par le Comité des fêtes (animatrice : Adeline TARD avec la participation des associations Amicale Brottaise et St Martin)
- Lundi 8 mai : fin de matinée Cérémonie commémorative au monument aux morts suivie du verre de l'amitié
- Samedi 27 mai : Fête des voisins, à partir de midi au Parc de la Douve organisé par le Comité des Fêtes - Inscription obligatoire (animateurs : Olivier VOIRIN et Adeline TARD) - le BAR sera ouvert
- Dimanche 18 juin : concours de pétanque, Palet et Mölkky organisé par les associations Amicale Brottaise et St Martin à partir de 14h au Parc de la Douve
- Samedi 24 juin : Fête de la musique à partir de 18h au Parc de la Douve organisé par le Comité des Fêtes (animateur : Olivier VOIRIN et Adeline TARD) le BAR sera ouvert
- Vendredi 14 juillet : FÊTE DU VILLAGE avec repas, jeux, musique, danse et feux d'artifice organisée par le Comité des Fêtes Inscription obligatoire (animateur : Bernard GIRE) le BAR sera ouvert
- Dimanche 27 août : VIDE GRENIER organisé par les

- associations Amicale Brottaise et St Martin, Place de la Fontaine à partir de 8h.
- Deuxième quinzaine de septembre : NETTOYONS LA NATURE (*) organisé par les associations Amicale Brottaise et St Martin. RdV place Jules HUM-BERT
- Fin octobre, début novembre : Halloween (*) organisé par le Comité des Fêtes (animatrice : Adeline TARD)
- Vendredi 11 novembre : fin de matinée : Cérémonie commémorative au monument aux morts suivie du verre de l'amitié
- Vendredi 18 novembre : soirée BEAUJOLAIS : organisé par le Comité des Fêtes au Parc de la Douve à partir de 19h. Inscription obligatoire (animateur : Gaël BEAULIEU et Bernard GIRE) (*)
- Dimanche 10 décembre : Repas des AINES, au restaurant à sélectionner organisé par la Municipalité (animatrice : Bernadette GIRE)
- Samedi 16 décembre : NOEL DES ENFANTS à 15h30 au Parc de la Douve organisée par la Municipalité avec la participation du Comité des Fêtes (animatrice : Adeline TARD) et des associations Amicale Brottaise et St Martin
- (*) les dates vous seront communiquées par bulletin, par affichage sur l'afficheur électronique ou par PanneauPocket

Contacts:

Comité des Fêtes :

Président Gaël BEAULIEU: 07 85 34 07 14

Amicale Brottaise:

Président Pascal FOUILLET: 03 84 94 53 04

Association St Martin:

Président Joseph FRANC: 03 84 94 52 01

VACANCES SCOLAIRES

Vacances d'hiver : du samedi 4 au dimanche 19 février

Vacances de printemps : du samedi 8 avril au dimanche 23 avril

Vacances d'été: à partir du samedi 8 juillet Les autres dates ne sont toujours pas publiées au journal officiel.

Textes & photos de Bernard GIRE sauf mention contraire Tél : 06.70.48.70.05

Mail: bernard.gire@gmail.com
Horaires d'ouverture de la Mairie:
le mardi de 8h45 à 12h45 et de 13h30 à 16h30
et le vendredi de 8h45 à 12h45
Permanence du Maire:

le mardi de 9hoo à 12hoo et sur rendez-vous Site internet : www.brotte-les-luxeuil.com

Pour être informé en permanence j'utilise :



RAPPEL:

Selon la météo, **Gymnastique** le mardi soir à partir de 17h00 à la Salle Communale ou **Marche** le jeudi à partir de 14h (RdV place Jules HMBERT)

Contact:

Marie-Josée GRANDJEAN 06 31 97 49 34

PETITS RAPPELS ...

Toutes les photos ou images : google

Pour les toutous :



Une petite photo vaut mieux qu'un bla-bla de plus!



Pensez aux autres c'est faire preuve de civisme même dans un village !

Quelque chose ne va pas :

Venez plutôt voir le Maire, il a sûrement une explication à vous fournir et cela évite les ragots!



INFO DEFIBRILLATEUR

Le défibrillateur est opérationnel. Il est situé dans un boîtier extérieur spécialement conçu à cet effet sur le mur coté gauche de la Mairie lorsqu'on regarde celle-ci de face. Ce défibrillateur est très simple d'utilisation. Une notice est disponible à l'intérieur du boîtier.

En cas de nécessité, il suffit d'ouvrir la porte d'accès, le plombage de sécurité en plastique de couleur rouge se brisera. Sortir l'appareil et appuyer sur la touche « on/off » pour sa mise en fonction. Sortir les électrodes du sachet, connecter celles-ci sur l'appareil, placer les électrodes sur le patient comme indiqué sur la figure cidessous et attendre les instructions diffusées par l'appareil.



Attention : ne pas toucher le patient pendant le chargement et pendant que l'indicateur de choc requis clignote.

A la fin de l'utilisation replacer l'appareil dans le boîtier avec les électrodes usagées car elles ne doivent servir qu'une fois. Elles seront détruites ensuite.

En cas de difficulté contacter le Maire (06.70.48.70.05) ou son adjointe (Micheline DI-ZIAIN 06 01 72 50 10).